

Rôle et place de l'agriculture dans la ruralité en réponse aux attentes de la société : demande de service

SNOY T. et DEBOUCHE C.

Forum international de la ruralité, Libramont 29 juillet 2000

Mesdames, Messieurs,

Les organisateurs de ce forum ont suscité la création d'un groupe de travail chargé d'examiner les demandes de service émanant de la société, et qui pourraient être rencontrées par les agriculteurs, dans le cadre de prestations rémunérées.

Les invitations à participer à ce groupe de travail ont été lancées à des associations et institutions, actives dans divers domaines " non agricoles " mais liés au territoire rural, comme par exemple le tourisme, le sport, l'administration des communes, la conservation de la nature, des paysages, des monuments, du cadre de vie, etc.

Bien que déjà très largement surchargés, la plupart de ces opérateurs ont répondu présent à cette invitation. Ce succès confirme la pertinence et l'intérêt des questions posées.

C'est au nom de ce groupe de travail, que j'ai eu l'honneur de présider avec Thérèse SNOY, Secrétaire Générale d'Inter Environnement Wallonie, que je m'exprime aujourd'hui.

En agriculture, comme dans tous les autres secteurs de l'activité économique, le progrès technique et la mondialisation du commerce imposent aux opérateurs la perpétuelle recherche du prix de revient minimum, du moins s'ils veulent vivre de la vente de leurs produits. Il en résulte généralement une diminution de la quantité de main d'œuvre nécessaire à la production d'une même quantité de produit et donc aussi une diminution des revenus dégagés par cette production. Cela explique la réduction sévère de la population agricole et de ses revenus. Cette tendance explique également le souci des agriculteurs de trouver d'autres prestations rémunérées qui permettraient de réduire les pertes d'emplois dans ce secteur, en améliorant le revenu agricole. Rappelons que ce dernier n'a cessé de se dégrader au cours de la présente décennie pour atteindre seulement 65 % du revenu moyen de l'ensemble des salariés belges en 1999.

Ces prestations nouvelles peuvent évidemment correspondre à diverses activités : nouveaux produits, nouvelles qualités pour les produits existants, nouveaux modes de commercialisation et nouveaux services. Ce sont ces derniers qui ont fait l'objet de notre examen, les autres activités relevant d'autres groupes de travail.

*

* *

Nous situant dans le champ des services, nous avons identifié comme pertinents les domaines suivants : l'éducation, les patrimoines naturels et paysagers, le loisir et le tourisme et, enfin, le cadre de vie rural.

Pour ce qui concerne l'éducation, on observe une demande des écoles de pouvoir bénéficier d'une pédagogie de l'agriculture. Celle-ci est, de plus en plus éloignée des consommateurs, et donc des familles. En effet, la filière agroalimentaire actuelle insère les industries de transformation et les entreprises de distribution entre l'agriculteur et le consommateur. En conséquence les enfants n'ont plus la notion de ce qu'est une vache ou un champ de betteraves et de ce qui les relie au lait ou au sucre qu'ils consomment quotidiennement.

Les agriculteurs peuvent répondre à cette demande par l'intermédiaire de ce qu'on appelle les fermes pédagogiques. Il s'agit d'accueillir dans une exploitation agricole, une ou plusieurs classes, avec ou sans hébergement, et d'y faire la pédagogie de l'agriculture par la démonstration fondée sur l'activité agricole. Des expériences existent depuis plusieurs années. Elles démontrent la réalité de la demande et la faisabilité de l'opération.

Il importe cependant d'insister sur l'impérieuse nécessité d'offrir un service de qualité, si on souhaite que ces prestations soient durables. Le service est de qualité s'il répond bien aux besoins exprimés ou implicites des " clients ". Les enseignants attendent une pédagogie qui réponde bien au projet pédagogique de leur école. Les enfants souhaitent s'amuser en apprenant. Les parents sont attendent évidemment une bonne pédagogie, mais aussi une grande sécurité pour leurs enfants ainsi qu'un hébergement sain. Satisfaire ces attentes suppose de la part de l'agriculteur un investissement important, tant intellectuel que matériel. L'investissement intellectuel porte évidemment sur la pédagogie. L'investissement matériel concerne principalement l'infrastructure d'hébergement.

*

* *

En ce qui concerne la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel, il n'est plus besoin de démontrer la réalité de la demande sociale. De nombreuses ONG ou institutions publiques ont cette ambition dans leur objet social. Ces opérateurs entreprennent des actions très concrètes sur une partie sans cesse croissante du territoire rural. Citons à titre d'illustration et sans être exhaustif, les réserves naturelles, les parcs naturels, les contrats rivière, les programmes communaux de développement de la nature, etc.

Il faut bien reconnaître que, dans un premier temps, les agriculteurs ont considéré ces démarches avec beaucoup de réserve, voire de craintes, à l'égard de ces " nouveaux venus " sur leur territoire. Ces réticences se sont parfois même concrétisées par une hostilité réelle et agissante. Ces démarches confèrent, en effet, une nouvelle mission au territoire rural, qui est celle de la conservation, alors que les agriculteurs le dédient principalement à la production.

A l'heure actuelle on peut se réjouir de constater que les oppositions commencent à faire place au dialogue et au partenariat. Près d'une centaine de contrats sont

passés entre des responsables de réserves naturelles et des agriculteurs. De plus, dans le cadre du programme de développement rural de la Politique Agricole Commune (PAC), les mesures agri-environnementales permettent aux pouvoirs publics d'indemniser les agriculteurs pour des prestations de conservation de la nature. Il y en a encore, cependant beaucoup à faire pour associer davantage les agriculteurs dans ces opérations. Nous y reviendrons dans les conclusions.

*
* *

La conservation et l'amélioration de nos paysages est aussi une demande sociale réelle. Elle est cependant moins élaborée, moins concrète, que la demande relative au patrimoine naturel. La notion de paysage est complexe. Comme un miroir, le paysage nous renvoie les images des actes posés par nous-mêmes et par ceux qui nous ont précédé. Ils ont une dimension physique, mais aussi historique et culturelle. Modifier nos comportements pour modifier le paysage rural représente, je pense, une grande innovation. Il est urgent et important de développer une réflexion approfondie et un dialogue soutenu entre les porteurs de cette attente et les acteurs concernés que sont les agriculteurs. Il s'agit de concrétiser les prestations qui pourraient être faites par ces derniers ainsi que les rémunérations correspondantes. Il faut aussi identifier l'acheteur de ces prestations.

A cet égard l'exemple désormais classique, mais sans doute très réducteur, des plantations et/ou entretiens de haies est inévitable. C'est une prestation menée par des agriculteurs, par exemple dans le cadre des mesures agri-environnementales déjà citées, et dont une des justifications est la valorisation du paysage. Cette prestation est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. Du point de vue paysager, les haies doivent s'adapter à leur " pays ". Leur composition et leur mode de taille doivent donc varier d'un paysage à l'autre. De plus, la taille étant essentiellement mécanisée avec du matériel spécifique et coûteux, la plus grande partie de l'indemnisation versée à l'agriculteur est, en fait, destinée à " rémunérer " la machine et non l'agriculteur.

*
* *

Loisir et tourisme à la ferme sont également des demandes sociales réelles et substantielles déjà largement concrétisées. Comme pour les fermes pédagogiques cela requiert des investissements importants, tant matériels qu'intellectuels. L'hébergement doit être confortable et évidemment conforme aux normes de sécurité et l'accueil doit charmer les hôtes pour leur donner l'envie de revenir. La connaissance du néerlandais est un atout important.

Dans le domaine du loisir, dont la demande sociétale est croissante, les agriculteurs pourront peut-être jouer aussi un plus grand rôle. La pratique de l'équitation est en augmentation. De nombreuses exploitations agricoles disposent des équipements nécessaires à l'hébergement des chevaux et à leur entretien. Les cyclotouristes, VTTistes et autres randonneurs pédestres demandent des promenades balisées et entretenues. Le réseau RAVeL ne répond pas complètement à cette demande, et il est même susceptible de l'amplifier. Ces demandes sont

évidemment plus diffuses et donc plus difficiles à capter et à satisfaire. La rémunération des prestations éventuellement fournies par les agriculteurs dans la maintenance de ces promenades est également plus difficile à organiser. Les syndicats d'initiative, les parcs naturels ou les communes sont peut-être des interlocuteurs à mobiliser dans ce cas.

Toujours dans le domaine du loisir, citons également les fermes d'animation, où on peut apprendre et pratiquer diverses activités comme la chasse, la pêche, l'équitation, etc. Par ailleurs, agriculteurs et chasseurs ont peut-être dans le programme de développement rural de la PAC, un cadre nouveau, permettant de redéfinir leurs relations et les services que les uns peuvent rendre aux autres.

*
* *

Restent enfin des attentes diverses de tous ceux qui résident sur le territoire rural, et ils sont de plus en plus nombreux. La croissance des résidents ruraux, combinée à la réduction de la population agricole, est perçue par cette dernière comme un inconvénient voire comme un véritable péril. Il en résulte évidemment que le pouvoir dans les communes rurales est passé, insensiblement, des mains des agriculteurs à celles des résidents. C'est un fait. Il faut s'en accommoder. Pour ce faire, il est utile d'essayer d'identifier les avantages de cette situation et de les développer.

Le premier avantage de cet attrait du monde rural est évidemment le maintien ou l'augmentation de la vitalité de nos villes et villages ruraux. La chute de la population agricole ne s'est pas accompagnée d'une désertification des campagnes. Il en résulte incontestablement un meilleur confort de vie pour les agriculteurs, ne fut-ce que par une bonne accessibilité aux commerces et aux services publics qui se sont maintenus dans l'espace rural de ce fait.

Le deuxième avantage de cette situation résulte des besoins divers de cette population importante résidant sur le territoire rural. Certains besoins alimentaires peuvent être rencontrés par la vente directe de produits agricoles par l'agriculteur. D'autres demandes concernent des services divers, que l'agriculteur peut rendre facilement grâce à ses qualifications et aux équipements dont il dispose. Citons à titre d'exemple la fourniture de denrées agricoles à des éleveurs amateurs, la mise à disposition de potager, la garderie d'enfant, le transport de personnes ou de marchandises, la fourniture de bois de feu, la surveillance et l'entretien de seconde résidence, etc.

*
* *

Comme vous le voyez, les pistes et suggestions ne manquent pas. Elles sont cependant très loin d'être toutes opérationnelles et développées. La concrétisation de la plus part d'entre elles demande un dialogue approfondi et complexe entre de nombreux acteurs organisés ou dispersés. A cet égard, les participants à notre groupe de travail ont vivement apprécié l'initiative des organisateurs de ce forum de les réunir, dans leur diversité, à la rencontre du monde de l'agriculture.

Le moment est venu de concrétiser la notion de multi-fonctionnalité de l'agriculture, très présente dans les discours politiques et technocratiques. Cela suppose beaucoup d'effort de la part de tous les acteurs du monde rural. La société doit concrétiser ses attentes diverses dans un dialogue et une négociation avec les agriculteurs. Cette négociation doit préciser les prestations attendues des agriculteurs et leur mode de rémunération. Les pouvoirs publics, européens, fédéraux, régionaux et locaux ont évidemment un rôle central à jouer dans l'organisation de cette vaste négociation. A cet égard, on peut apprécier que pour la première fois, le Gouvernement wallon aie explicité la ruralité dans la compétence d'une de ses ministres.

Les pouvoirs publics doivent également adapter à la multi-fonctionnalité de l'agriculture, le cadre réglementaire applicable aux agriculteurs. De nombreuses dispositions font problème dans le statut fiscal et social actuel, de même que dans les modes d'intervention du Fond d'Investissement Agricole ou des Centres de référence et d'expérimentation.

Les agriculteurs ont également leur lot d'effort à faire. Investissements matériels et formation sont certainement incontournables. Il est également indispensable que les agriculteurs aient à la rencontre de la société pour mieux connaître ses attentes et mieux se faire connaître.

S'il semble évident que les agriculteurs doivent suivre des formations adéquates, il faut évidemment que celles-ci soient organisées, tant au stade de la formation initiale des jeunes que de la formation des agriculteurs en activité. Ce rôle doit être initié par les pouvoirs publics en s'appuyant sur diverses ONG porteuses des attentes de la société.

Cette multi-fonctionnalité de l'agriculture et les services nouveaux qui peuvent en découler peut conforter le caractère familial de nos exploitations agricoles. Elle suppose, en effet, une plus grande diversité des compétences et aptitudes disponibles au sein de l'exploitation agricole, qui peut plus facilement être rencontrée par la présence active des deux conjoints. Il ne faut cependant pas y voir une source de revenu supplémentaire sans prestations supplémentaires. Elle n'intéresse donc que des exploitations agricoles dans lesquelles l'activité actuelle ne sature pas la main d'œuvre disponible ou dans lesquelles le second conjoint ou un enfant souhaite trouver du travail rémunéré.

*

* *

Vous voilà livrées la plupart des réflexions émises lors des trois réunions tenues pour notre groupe de travail. Je ne suis pas certain que chacun de ses membres y retrouvera toutes ses interventions. Je leur demande leur compréhension face à la difficulté de synthétiser en dix minutes des débats particulièrement riches.

Je vous remercie pour votre bonne attention.